

	Marque de fabrique	Type	F. d'homologation No
Remorque de travail	CONTRAFEU	O G N	CH 9166 14

Constructeur CONTRAFEU AG, Sägegasse 2, 3110 Münsingen
 Identification "O G N" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à l'avant, à gauche sur le caisson
 Numéro du châssis à l'avant, en haut sur le timon
 Importateur princ. -
 Véhicule homologué 600 007 Signes fixes dans code du type: O G N

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2
 Suspension caoutchouc Direction -
 Frein de service mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues,
avec blocage mécanique de recul et sécurité de rupture
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, levier avec segment

Carrosserie fourgon
(lutte contre les hydrocarbures)

	int.	ext.
Longueur		<u>3400</u>
Largeur		<u>1500</u>
Hauteur		<u>1850</u>
Porte à faux	av	<u>2250</u>
	ar	<u>1150</u>
Empattements		<u>-</u>
		<u>1285</u>
Voie	av	ar <u>2250</u>
Dist. anneau axe	av	ar <u>2250</u>
Distance pivot	-	axe ar <u>-</u>

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>selon bulletin de pesage</u>		
Charge utile ou			
Poids de service			
Poids total	<u>75</u>	<u>1000</u>	<u>1000</u>
Garantie fabrique		<u>6.40 - 13</u>	
Dimens. pneus		<u>6 / 2,5</u>	
Ply / bar		<u>1120</u>	
Charge		<u>100</u>	
pour V max			<u>80</u>
Vitesse maximale selon constructeur			<u>80</u>
Vitesse maximale selon tenue de route			<u>80</u>

Equipement	§)		
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		R-S1	(E)
Clignoteurs	av	-	
	ar	2a	(E)
Catadioptrés	av	I	(E)
	lat.	-	
	ar	III	(E)
Feux de gabarit	av	-	
	lat.	-	
	ar	-	
	ar vers l'av	-	
Eclairage plaque		2/ séparés, au centre	
Cale		1= 180x120x120 mm	

Moteur de travail	
Marque	_____ Type _____
Bruit	_____ à t/min _____
Silencieux	_____
Mesure des gaz	_____
Déparasitage	_____

Indications pour le permis de circulation	
Genre remorque	<u>Remorque de travail</u>
Marque et type	<u>CONTRAFEU O G N</u>
FH-No CH	<u>9166 14</u>
Carrosserie	<u>fourgon</u>
Poids à vide	- Charge utile -
Poids de service	<u>sel. bulletin p.</u> Poids total -

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

§) Equipement : lors de l'utilisation par les services du feu, de nuit et lorsque les conditions atmosphériques l'exigent, un feu blanc vers l'avant et rouge vers l'arrière.

Lors de l'utilisation industrielle, les feux prescrits par l'OCE sont exigés; doivent être contrôlés à l'immatriculation.

A noter dans le permis de circulation:

- ne doit pas être utilisé pour le transport de choses.

Lieu et date de l'homologation Münsingen, 26.07.77

Homologation fédérale des types de véhicules